CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E17708** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/1995

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/07/2024
Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY EVRY
Siret : 402 847 263 00033
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 2105004-001
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 22345064704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 22345064704
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : BESA

Sigle : BELLINA +
34 ROUTE DE LONGJUMEAU
24 VILLAGE D'ENTREPRISES
91380 CHILLY-MAZARIN

Téléphone : 01 69 74 18 30 **Fax :** 01 69 74 18 35
Portable : 06 75 79 40 19
Responsabilité légale :
SANCY DIDER PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.besa-bellina.fr
E-mail : didier@besa-bellina.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 851 883 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6133	Peinture industrielle	11	10/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 11:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.